

## Saint-Alban-sur-Limagnole

# La municipalité mise sur le collectif pour le tri des biodéchets

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément à la loi antigaspillage de 2020, les collectivités doivent proposer aux citoyens des solutions pour le tri et la valorisation des déchets alimentaires, les biodéchets. Le Syndicat mixte La Montagne, collectivité compétente en matière de collecte des détritrus, a fait le choix de favoriser une gestion de proximité des déchets alimentaires, en mettant l'accent sur le compostage. C'est pourquoi, il déploie actuellement le compostage individuel et partagé sur l'ensemble de son territoire.

### Une initiative participative et durable

Pour les citoyens ne disposant pas de jardin, ou ne souhaitant pas composter eux-mêmes, le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) de la Lozère, en partenariat avec le

Syndicat mixte La Montagne et la Mairie, a choisi de tester le tri et la collecte des déchets alimentaires grâce à des bornes d'apport volontaire. Trois membres du SDEE de Mende ont donc fait du porte à porte dans les rues, afin d'informer chaque habitant sur les bons gestes de tri. Ils leur ont remis également un bio-seau, pour que les résidents puissent collecter et trier leurs déchets alimentaires (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...) et les transporter dans l'une des cinq bornes installées, aux HLM, route de Mende, devant le Scénovision, devant la gendarmerie, sur la route du Malzieu et au lotissement communal, route de Saugues.

Si certains habitants n'ont pas été contactés, le SDEE les invite à venir récupérer le bio-seau et le guide pour la collecte,



La borne de collecte des déchets organiques, devant les HLM.

à la mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

Les déchets alimentaires collectés dans ces bornes seront acheminés sur la plateforme du SDEE, à Mende, pour y être compostés et revalorisés pour l'agriculture. Cette opportunité, permettra à tous les administrés

de contribuer à une gestion plus durable des déchets organiques, en les détournant de la poubelle résiduelle et donc, de l'enfouissement. Le SDEE et les partenaires comptent sur la participation de tous pour faire de ce projet une réussite collective.

► Correspondant Midi Libre : 04 66 31 52 13